



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Onzième session

Rome, 4-8 avril 2016

Ajustements apportés à la Liste de thèmes pour les normes de la CIPV

Point 9.4 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

Généralités

On trouvera dans le présent document le résumé des ajustements qu'il est proposé d'apporter à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*¹, adoptée par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), qui peut être consultée sur le Portail phytosanitaire international (PPI).

Modifications apportées à la Liste de thèmes par le Comité des normes

1. Le Comité des normes (CN) apporte des modifications à la Liste de thèmes pour les normes de la CIPV en ajoutant, en supprimant ou en modifiant les sujets suivants: termes et expressions présentés pour examen au Groupe technique sur le Glossaire, protocoles de diagnostic présentés pour examen au Groupe technique sur les protocoles de diagnostic et traitements phytosanitaires présentés pour examen au Groupe technique sur les traitements phytosanitaires.
2. La modification des sujets et de leur degré de priorité a été déléguée au CN. Les modifications ci-après sont communiquées à la CMP par souci de transparence. Elles sont déjà insérées dans la Liste de thèmes pour les normes de la CIPV présente sur le PPI.

À sa réunion de mai 2015², le Comité des normes:

1. a supprimé l'état d'avancement «en attente» des termes «*pre-clearance*» (2013-016), «*exclusion*» (2010-008), «*suppression*» (2011-002), «*éradication*» (2011-003), «*enrayement*» (2011-004) et «*lutte*» (2011-005);
2. a retiré de la Liste le projet de traitement phytosanitaire *Traitement thermique à la vapeur contre Mangifera indica* var. *Manila Super* (2009-108) étant donné que les renseignements complémentaires demandés n'ont pas été reçus;
3. a supprimé les termes suivants: «*niveau de tolérance*» (2012-005), «*situation phytosanitaire*» (2010-004) et «*authorize, accredit, certify*» (2013-004) étant donné que les travaux sont terminés;
4. a ajouté les termes suivants:
 - i. «*confinement facility*» (2015-001), «*quarantine*» (2015-002) et «*test*» (2015-003);
5. a supprimé le projet de protocole de diagnostic (PD) pour *Gymnosporangium* spp. (2004-008) étant donné que l'on n'a recensé aucun nouveau risque ou foyer;
6. a recommandé à la CMP de supprimer le thème *Manipulation et rejet sans danger des déchets présentant des risques phytosanitaires potentiels, générés pendant les voyages internationaux* (2008-004), étant donné qu'il n'y a pas eu assez de désignations pour créer un groupe de travail pour l'élaboration d'une NIMP.

À sa réunion de novembre 2015³, le Comité des normes:

1. a ajouté les deux termes suivants: «*catégorie de marchandise*» (2015-013) et «*inspection*» (2015-012);
2. a approuvé l'état d'avancement «en attente» pour les projets de traitements phytosanitaires (TP) ci-après, étant donné qu'il faut mener de nouvelles recherches à propos des différences de réaction de la population de *Ceratitis capitata* au traitement par le froid et au traitement thermique:

¹ Liste de thèmes pour les normes de la CIPV: <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/list-topics-ippc-standards/>.

² Rapport de la réunion du CN tenue en mai 2015: <https://www.ippc.int/en/publications/81111/>.

³ Rapport de la réunion du CN tenue en novembre 2015: <https://www.ippc.int/en/publications/81824/>.

- i. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus sinensis var Navel et Valencia* (2010-103);
 - ii. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus sinensis* (2007-206A);
 - iii. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus reticulata x C. sinensis* (2007-206B);
 - iv. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus limon* (2007-206C);
 - v. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus paradisi* (2007-210);
 - vi. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur les cultivars et hybrides de Citrus reticulata* (2007-212);
 - vii. *traitement thermique à la vapeur contre Bactrocera dorsalis sur Carica papaya var. Solo* (2009-109);
 - viii. *traitement par le froid contre Ceratitis capitata sur Citrus clementina var Clemenules* (2010-102);
 - ix. *traitement thermique à la vapeur contre Ceratitis capitata sur Mangifera indica* (2010-106);
3. a pris note du changement de titre du projet de TP suivant:
 - i. de «*Traitement par air pulsé à haute température contre Bactrocera melanotus et B. xanthodes (Diptera: Tephritidae) sur Carica papaya*» (2009-105) à «*Traitement thermique à la vapeur contre Bactrocera melanotus et B. xanthodes (Diptera: Tephritidae) sur Carica papaya*» (2009-105), étant donné que les débats menés au sein du GTTP ont montré qu'il n'y avait pas de différence d'efficacité entre le traitement thermique à la vapeur et le traitement par air pulsé à haute température, et que le deuxième traitement était donc une variation du premier;
 4. a pris note des changements de titres des projets de PD suivants:
 - i. de «*Liberibacter solanacearum*» (2013-001) à «*Candidatus Liberibacter solanacearum*» (2013-001), pour traduire la classification taxonomique en vigueur;
 - ii. de «*Fusarium moniliformis / moniliforme syn. F. circinatum*» (2006-021) à «*Fusarium circinatum*» (2006-021), pour traduire la classification taxonomique en vigueur;
 - iii. de «*Dendroctonus ponderosae syn. Scolytus scolytus*» (2006-019) à «*Dendroctonus ponderosae*» (2006-019), parce que ce dernier est le nom exact de l'organisme nuisible et parce que *Scolytus scolytus* est une espèce différente et n'est pas un synonyme de *Dendroctonus ponderosae*;
 5. a supprimé le projet de PD pour *Anoplophora* spp. (2004-020), étant donné qu'il n'y a pas eu assez de désignations pour créer un groupe de rédaction;
 6. a pris note des informations transmises par le Groupe technique sur les zones exemptes et approches systémiques pour les mouches des fruits, qui avait travaillé, lors de sa réunion d'octobre 2015, à la réorganisation des NIMP portant sur les mouches des fruits de façon à éviter les doublons et à harmoniser davantage encore les indications fournies. Par ailleurs, le Groupe technique avait proposé quelques mises à jour techniques mineures, ce qui rappelle qu'il est important d'actualiser les NIMP en fonction des progrès scientifiques, s'agissant en particulier de la taxonomie et des nouveaux leurres. Le CN a recommandé d'ajouter ce thème en priorité 2, au titre des objectifs stratégiques A, B et C de la CIPV;
 7. a modifié le titre du projet de NIMP de *Déplacements internationaux de fleurs coupées et de rameaux* (2008-005) à *Déplacements internationaux de fleurs coupées et de feuillages* (2008-005).

Le CN a aussi examiné les propositions reçues en réponse à l'appel biennal à proposition de thèmes, lancé par le Secrétariat de la CIPV le 5 juin 2015 et ouvert jusqu'au 14 août. Au total, le Secrétariat a reçu 11 propositions, qui ont été présentées au CN et qui sont disponibles sur le PPI⁴.

Le CN a examiné les propositions à la lumière de la Liste de thèmes actuelle, en tenant compte du Cadre stratégique de la CIPV et des *Critères applicables à la justification des thèmes proposés et à*

⁴ Propositions de thèmes pour des NIMP: <https://www.ippc.int/core-activities/calls-topics>.

l'établissement d'un ordre de priorité y afférent, et a recommandé l'inclusion de quatre thèmes. Le rapport de la réunion³ fournit tous les détails de cet examen.

Recommandations

La CMP est invitée:

1. à *ajouter* les thèmes suivants à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, avec les priorités et les objectifs stratégiques de la CIPV indiqués:
 - i. projet de NIMP sur l'*Analyse du risque phytosanitaire pour les marchandises* (2015-002), priorité 1 et objectifs stratégiques A, B et C;
 - ii. projet de NIMP sur l'*Audit dans le contexte phytosanitaire* (2015-003), priorité 2 et objectifs stratégiques A, B et C;
 - iii. projet de supplément à la NIMP 11 (*Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine*) sur les *Indications concernant la notion de la composante probabilité d'établissement de l'analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine*, priorité 4 et objectifs stratégiques A, B et C;
 - iv. révision de la NIMP 12 sur les *Certificats phytosanitaires* (2015-011), priorité 2 et objectif stratégique C;
2. à *prendre note* de la réorganisation des normes de la CIPV sur les mouches des fruits et des mises à jour techniques mineures, et à ajouter ce travail à la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, priorité 2 et objectifs stratégiques A, B et C;
3. à *supprimer* de la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* le thème *Manipulation et rejet sans danger des déchets présentant des risques phytosanitaires potentiels, générés pendant les voyages internationaux* (2008-004);
4. à *adopter* la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV*, avec les ajustements susmentionnés;
5. à *demander* au Secrétariat d'insérer ces modifications dans la *Liste de thèmes pour les normes de la CIPV* et de publier la nouvelle version sur le PPI⁵.

⁵ Liste de thèmes pour les normes de la CIPV: <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-setting/list-topics-ippc-standards/>.